la discussion sur l'interpellation de la politique générale dans la crise viticole. Les communiqués respectivement.

M. Charles Benoist demande au gouvernement ce qu'il a fait hier et ce qu'il compte faire demain.

L'orateur reprend quelques paroles de M. Ribot. Il dit que la crise du Midi est aux trois quarts économiques et pour un quart politique.

M. Doumergue. — C'est le boulangisme vit.

M. Clémenceau. Brouillé.

M. Charles Benoist. — C'est l'anarchie dans l'Etat, l'anarchie sourde et lente, une pourriture de la liberté.

L'orateur met les responsabilités en compte des ministères d'autrefois, depuis le ministère Combes. Il fait le procès du ministère Rouvier et accuse M. Clémenceau de dandysme anarchique.

M. Benoist croit devoir signaler les sabotages du pouvoir exécutif et judiciaire, menant à l'anarchie.

Intervention de M. Lafferre

M. Lafferre demande au président du Conseil la confirmation des événements de ce matin à Béziers. Il constate que M. Clémenceau a donné l'ordre au général Balfoud de marcher sur Béziers.

Je sais, dit-il, décidé à agir personnellement tout comme avec le peuple et les soldats à Béziers. Je partirai pour Béziers ce soir, puisque c'est qui peut me rester d'influence, mais les enfants de Béziers pour les sauver de sentir dans le cœur, je ne mettrai entre les troupes et le peuple. (Applaudissements nombreux.)

M. Pugliesi-Conti. — Parfaitement de l'affaire Bernadou. Voilà la question.

M. Lafferre. — J'accomplirai mon devoir comme je le comprends. Il faudra compter la présence de Bouscara et affirme qu'on ne veut le pouvoir qu'en jurant qu'il est un de ses parents. (Applaudissements répétés.)

M. Pugliesi-Conti veut parler, mais les pupitres de l'extrême gauche, battant rythmiquement, l'en empêchent.

M. Lafferre demande au gouvernement de ne pas agir sans lui laisser le temps de se rendre à Béziers.

Discours de M. de Ramel

M. de Ramel rappelle les manifestations, les démissions des maires, qui, dit-il, sont des élites politiques et non juridiques. Il démontre le calme du Comité d'Argelliers et de M. Ferroul, démolissant lui-même les barricades de Narbonne. Il reproche au Garde des Sceaux d'avoir lancé des mandats d'amener au lieu de mandats de comparution, tandis que les fonctionnaires se promènent librement. La faute est d'avoir recouru à la force contre des hommes qui ne se dérobaient pas. (Applaudissements à droite et à l'extrême gauche.)

L'orateur reproche au Gouvernement de n'avoir pas fait les sommations que les magistrats civils doivent faire. Les coupables sont les autorités civiles qui ont requis la force armée. L'autorité civile était bloquée, blottie dans la Sous-Préfecture. L'armée seule était debout.

M. de Ramel s'élève contre les charges inopportunes. On ne peut pas, selon lui, charger sur les citoyens sans les rappeler au calme.

M. de Ramel montre les moyens de faire rentrer les populations dans le rang. Faites arrêter, dit-il, dès demain, les plus gros fraudeurs.

Réplique de M. Clémenceau

M. Clémenceau dit qu'il a donné l'ordre d'arrêter et de poursuivre les fraudeurs dès que la fraude a été constatée. Il étend ce qui lui démontre qu'il a été trop longanime. Quatre cent mille hectolitres de vin mouillé ont été saisis. (Hirsch.)

M. Clémenceau. — Même que, d'après le Préfet, les sommations ont été faites à Narbonne. Quand les manifestants ont brûlé les portes de la Préfecture, les sommations ont été faites deux fois.

Les sommations n'ont pas été faites à l'Hôtel de Ville ; c'était impossible, quand le foule remuait l'agent qu'elle avait assommé et noyé.

M. Clémenceau affirme qu'il y a eu plus de cinquante officiers et soldats blessés. L'hôpital de Narbonne répondra, dit-il, à M. Aldy. (Applaudis., mouvem. div.)

Discours de M. Millerand

M. Millerand monte à la tribune. (Mouv. d'att).

L'orateur reconnaît que rétablir l'ordre était le devoir du gouvernement. La question est de savoir si le parti républicain estime que le ministre de l'intérieur a qualité pour continuer l'œuvre commencée. (Mouv. prol. Applaud.).

M. Millerand. — La question doit être posée autrement que ne l'a fait le président du Conseil, qui a déclaré qu'il poursuivrait, avec la responsabilité de la Chambre, la répression jusqu'au bout. Le devoir de la Chambre est de dire si elle croit que le Gouvernement puisse mener à bien sa tâche.

L'orateur rappelle que M. Clémenceau a demandé qu'on lui apportât les preuves de sa responsabilité.

M. Clémenceau. — C'était pour vous appeler à la tribune. (Applaudissements et rires.)

M. Millerand montre alors la proportion croissante des meetings, depuis celui de Narbonne jusqu'à celui de Montpellier. Il dit que le président du Conseil aurait dû prendre des mesures vis-à-vis de populations vives, mais sincèrement républicaines. (Applaudissements.)

Il blâme leur parti-pris, en la tenir. Vous aviez cru, dit-il, vous vous faisiez pardonner les violences pour les meetings. Vous aviez cru pouvoir jouer avec le crédit pour les réunions. Vous vous êtes de ne pas vous en tirer. Vous vous êtes de ne pas vous en tirer. Vous vous êtes de ne pas vous en tirer